

Ronald Després

**LES SERVICES D'INTERPRÉTATION :
PETITE ET MOYENNE HISTOIRE**

L'Actualité terminologique, 1984, vol. 17, n° 4, p. 5-7.



Les services d'interprétation : petite et moyenne histoire

Lever de rideau

— *Les Canadiens français ne cessent de récriminer, de réclamer toutes sortes de choses impossibles. Depuis la bataille des Plaines d'Abraham que ça dure! Et nous sommes en 1958! Seigneur, près de deux siècles! À force de rouspéter, de vitupérer, de vilipender, ils ont fini — la fonction créant l'organe, c'est bien connu — par avoir le caquet aussi haut et coloré que le gousset bas et terne. Ah, si j'avais seulement le quart de leur bagout! Un bagout tel qu'à peine sortis de leurs collèges et de leurs séminaires, les petits bourgeois, qu'ils appellent pompeusement « l'élite » s'empressent de revêtir la toge du prétoire ou la bure du sanctuaire. Histoire de pouvoir haranguer à satiété, pendant le reste de leur existence, le reste de la société.*

Ruminant des pensées de cet ordre, et d'autres encore sans doute, John G. Diefenbaker fronce les sourcils. Va-t-il prêter l'oreille à la rumeur sourde qui monte jusqu'à lui? Un de ses principaux ministres, francophone avoué et avéré, cherche à l'en dissuader.

— *Vous savez bien, John, que nous pouvons obtenir un mandat majoritaire sans « ces » Canadiens français. Le scandale du pipe-line, qui a mis fin à vingt-deux années de régime libéral, est trop frais dans les esprits. Pots-de-vin et assiettes au beurre empestent encore l'air que nous respirons!*

Mais le brillant criminaliste de la Saskatchewan, catapulté depuis un an à la tête du gouvernement conservateur minoritaire, a contracté la soif du pouvoir. En milieu politique, qui dit soif dit dipsomanie. On ne fait pas fi impunément, il s'en doute bien, de 31% de la population du pays. Flairant un mauvais conseil, dicté par les préjugés de son éminence grise, il ne l'écoute plus que d'une oreille distraite et hoche la tête.

— *Et que veulent-ils » avoir cette fois-ci?*

— *Tenez-vous bien : des chèques bilingues et la traduction « instantanée » des débats à la Chambre!*

Le poing énergique du « jeune » premier ministre s'abat sur le pupitre d'acajou laqué.

— *Eh bien, ils « les » auront. Et moi, j'aurai leur vote.*

Acte premier

Chèques bilingues et « traduction simultanée » constituent donc le fer de lance du programme électoral destiné à courtiser les Canadiens français.

Par chèques bilingues, il faut entendre tous les chèques émis par le Trésor fédéral — dorénavant libellés dans les deux langues officielles —, notamment les chèques des programmes universels de bien-être social : allocations familiales et pensions de vieillesse.

Par « traduction simultanée », l'interprétation des délibérations à la Chambre basse, la Chambre des communes, formée de députés élus. L'autre chambre du Parlement bicaméral du Canada, le Sénat, formé de membres désignés et non élus, n'est pas en cause. (Électoralement du moins!)

L'opération charme réussit : M. Diefenbaker donne à son parti la plus imposante majorité post-confédérative : 202 sièges sur un total de 250! Il a raflé 50 des 75 circonscriptions du Québec!

Le 11 août, le premier ministre présente lui-même une motion « tendant à approuver l'installation d'un système de traduction simultanée ». Elle est adoptée à l'issue d'un débat de quelques heures auquel prennent part une dizaine d'intervenants, dont le chef de l'opposition libérale et futur premier ministre, Lester B. Pearson. *Nemine contradicente*. (Pour la gouverne de l'éventuel lecteur non latiniste de *l'Actualité*, s'il en est : « Aucune voix dissidente » ou « à l'unanimité ».)

Le service — dont nous célébrons cette année le 25^e anniversaire — doit être mis en place dès la reprise de la session, début janvier 1959. Fébrilement, on s'organise. Deux cabines d'interprétation sont aménagées aux extrémités sud de la Chambre. Elles se fondent si bien dans l'architecture gothique de l'honorable enceinte, agrémentée de panneaux de chêne sculptés, qu'elles passent, encore aujourd'hui (« *In more ways than one* », dirait un loustic!) à peu près inaperçues. Il faut adjoindre au système d'amplification un matériel lourd et encombrant, modifier la console, chambarder la salle de contrôle...

Puis quelqu'un s'avise qu'il va falloir des interprètes. Dans cet enchevêtrement quasi inextricable de bouts de fils et de micros, on y avait à peine songé! Ou dénicher ces oiseaux rares? Aussi ancienne que la malédiction de la Tour de Babel, la profession, dans sa forme technologiquement contemporaine, en est à ses premiers balbutiements. L'AIIC — l'Association internationale des interprètes de conférence — a vu le jour il y a quelques années à peine. Le procès de Nuremberg et la fondation des Nations Unies, véritables balises de la genèse de notre profession, sont des événements relativement récents.

Bah! On s'organisera avec les moyens du bord. Les traducteurs de la Division des débats (compte rendu intégral des délibérations de la Chambre, dit britannique et patronymement « hantsard »*) qui ont l'habitude de dicter leurs traductions, donc de faire des traductions « orales », passent l'automne à s'exercer. Quatre d'entre eux réussiront le concours : Raymond Robichaud, Maurice Roy, Ernest Plante et Raymond Aupy.

M'étant fait seriner tant et plus à la Sorbonne que je n'avais « à peu près pas d'accent » comparativement à mes cousins québécois, le petit Acadien que je suis rêve de se jeter dans la mêlée. J'ai la chance d'avoir pour voisine de bureau une Luxembourgeoise diplômée de l'école de Genève, donc candidate sérieuse. Nous nous exerçons ensemble, enregistrant, écoutant, critiquant, analysant. Valérie Sylt, admise au concours, réussit haut la main. Hélas, « on » rejette brutalement ma candidature à la présélection : « on » constate que ma carrière de traducteur date d'une année à peine, que mes diplômes en philosophie et en musique sont fort étrangers à la discipline de l'interprétation. (Le sont-ils vraiment?) « *Il a encore la couche aux fesses* » aurait clamé irrévérencieusement le surintendant du Bureau des traductions, M. Pierre Daviault. (Quelques années plus tard, le remerciant de m'avoir présenté au lan-

* V. plus loin, *Un brin d'histoire...* (N.D.L.R.)

cement de deux de mes ouvrages littéraires à l'Université d'Ottawa, j'aurai le malin plaisir devant moult dignitaires, de lui rappeler cette remarque. Daviault avait le sens de l'humour : l'œil brillant et amusé, il me lança une répartie qu'une certaine pudeur m'empêche de reproduire verbatim dans cet article!)

De l'extérieur, on a recruté Margo Ouimet et Anthony Martin. M. Henriot Mayer, ancien chef de la Division des débats et successeur de M. Daviault à la « surintendance », a coordonné les séances de formation du groupe, l'organisation du concours, la mise sur pied du service. Ayant lui-même participé aux exercices, il donne à l'occasion un coup de main à la première équipe, la soulageant de quelques voyages autour du globe. C'est pourquoi les journaux de l'époque parlent, non pas de sept, mais de huit pionniers.

Les pionniers font merveille, les députés se félicitent de leur nouveau « système », appellent familièrement et affectueusement le petit appareil qu'ils se fichent dans le tympan « mon traducteur ». Ils le font encore. . .

Acte deuxième

Le Sénat ne tarde pas à frétiler de jalousie, à réclamer son « système » à son tour. On annonce en conséquence la création de trois nouveaux postes ainsi que la tenue d'un concours à la mi-janvier 1961. Cette fois-ci, j'attends le jury de pied ferme : je n'ai cessé de « faire mes gammes » et de butiner, aux Débats, dans la roseraie de la terminologie parlementaire.

L'attente en valait la peine : en compagnie de deux collègues et grands amis, Donat Fleury et Paul Patenaude, j'accède à mon tour au cénacle. Joséphine Tessier nous y a devancés de quelques mois. Nous sommes tous fusionnés à l'équipe existante, mise à la remorque des deux Chambres.

Jusqu'en mai 1969, alors que cinq nouvelles recrues viennent gonfler nos rangs, notre petit effectif demeure à peu près constant, soit onze ou douze, chaque arrivée contrebalançant un départ. La charge de travail, elle, se décuple. Les comités parlementaires se multiplient ; les conférences aussi, la parlotte officielle étant de plus en plus à la mode. Dans le sillage de la Commission BB**, on réclame nos services

de toutes parts. Nous ne savons plus où donner de la tête.

Il n'est pas rare de « verser de la chuchotée » dans les oreilles de quatre ou cinq députés, à une séance de comité de 9 h à 13 h, avant d'entamer la « véritable » journée de travail à la Chambre, qui s'échelonne de 14 h à 22 h 30. Un numéro du *Droit* consacre la moitié de sa première page aux « onze bêtes de somme qui fournissent les services d'interprétation au Parlement ».

Époque héroïque, s'il en fût. Époque combien exaltante aussi.

À preuve, l'extrait suivant d'un article que m'avait demandé une dame fort gentille, et pas du tout allergique aux interprètes, alors chargée de recueillir des témoignages à l'occasion du 50^e anniversaire du Bureau des traductions :

J'ai le bonheur d'étrenner ma carrière d'interprète pendant « l'âge d'or de l'interprétation simultanée », les années 60. Les délégués n'en finissent plus de s'extasier sur notre travail, viennent nous congratuler en cabine, nous assurent que nous étions bien plus intéressants que les conférenciers! Les compliments pleuvent si drus que nous en sommes gênés.

Fébrilement, nous préparons l'année du centenaire de la Confédération et de l'Exposition universelle de Montréal, que nous traversons sans encombre, mais la langue bien « pendante ». (Dieu! Que de boulot, que de boulot! Le fait d'y avoir survécu tient peut-être du miracle.) C'est aussi la période des missions au long cours, notamment en Asie et en Amérique du Sud. Sans compter le sempiternel chapelet des villes qui s'échelonnent de Halifax à Victoria.

En 1970, l'équipe d'une vingtaine que nous sommes continue à suer et à souffler (mais sans « se rendre »). On commence à avoir timidement recours au dépannage des pigistes. On évoque une restructuration de fond en comble du Bureau et, partant, de ses services parlementaires. Vous allez enfin pouvoir respirer, nous promet-on.

Acte troisième

Janvier 1971, douze ans presque jour pour jour après la « naissance » du service : sous l'impulsion de Raymond Aupy, un des vétérans de la première heure devenu directeur des Opérations spéciales, prennent forme les trois grandes composantes que sont « les Comités », « les Conférences » et « les Chambres ». Composantes à la fois thématiques et fonctionnelles, elles constituent, encore aujourd'hui, l'ossa-

ture de la Direction de l'interprétation.

La section Chambres revient à son effectif de 1961, inchangé depuis, soit une douzaine d'interprètes, scindée en deux sous-équipes alternant selon une formule ingénieuse — trop complexe pour le profane — de répartition d'affectations. La « taille » de la section n'est pas, en l'occurrence, ce qui importe. C'est vraiment, et de plus en plus, la section vedette de l'interprétation, voire de l'ensemble du Bureau des traductions : d'un bout à l'autre du pays, on peut capter quotidiennement, tant à la radio qu'à la télévision, la voix des interprètes qui « doublent » députés et ministres. Il n'est pas rare d'entendre des bribes d'interprétation, le soir, à l'« édition nationale » du téléjournal.

Les « Conférences », organisées initialement par Paulette Cyr, puis par votre humble serviteur, ont connu un essor phénoménal au cours de la dernière décennie. À la Section des conférences en langues officielles s'est greffée, dès 1973, celle des conférences en langues étrangères. Dotées d'un effectif global de 46, les deux sections puisent abondamment dans un répertoire de quelques centaines de pigistes.

Au début de 1971, quand on me confia la mise sur pied du service des comités, je démarrai avec les six « tout premiers » traducteurs-interprètes du Bureau. À la fin de l'année, l'équipe avait triplé. Aujourd'hui, le service, qui correspond à deux sections jumelles et fusionnées, commande un effectif de 49. En 1983-1984, on y avait traduit onze millions de mots et accumulé 1 104 jours-interprètes.

L'ancienne Section de la formation, dite « l'école des interprètes » vers le milieu des années soixante-dix (« école » dotée d'une salle de conférences, de huit cabines, d'installations dernier cri), est devenue la Section audio-électronique. C'est une section « orchestre » qui sert de tremplin technique et polyvalent à tous les autres services d'interprétation : évaluation de la qualité du matériel, préparation de devis pour de nouvelles installations, etc., etc.

Cette demi-douzaine de sections composent la Direction de l'interprétation. Effectif total : 116. Ce n'est pas le dixième de l'effectif du Bureau des traductions. Mais la directrice actuelle, M^{me} Madeleine Lalonde, nous communique des chiffres qui font rêver : l'an dernier, 8 100 jours-interprètes « internes » au regard de 6 111 jours-interprètes « à la pige ». La production des pigistes est d'environ 75% celle des permanents!

** Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. (N.D.L.R.)

Épilogue

Il va sans dire que nos services d'interprétation subissent aujourd'hui le contrecoup de la conjoncture économique, des compressions budgétaires qui en résultent. L'horloge quantitative marque un cran d'arrêt.

Mais l'horloge qualitative continue de vibrer et de sonner. Du haut de mon juchoir chronologique de vingt-neuf ans, heureusement immuable, je me

surprends à penser que la moyenne d'âge de l'équipe a largement dépassé « mon immuable ». Il paraît que c'est le sort des professions traditionnelles. Nous sommes devenus « traditionnels » en un quart de siècle à peine!

J'ai tôt fait de me consoler. De penser que le vin qui mûrit a plus de robe, de fruité, de corps et de consistance que le beaujolais.

De penser que, dans notre milieu — et je cite les dernières lignes de l'article évoqué précédemment :

«... le quotidien professionnel n'est ni gris, ni grivelé, ni grisailé. Il ne l'a jamais été. C'est un kaléidoscope de couleurs et de sons, nourri dans le creuset politique d'un éventail événementiel qui n'en finit pas de mouvoir et, parfois, sincèrement, d'émouvoir.»

Ronald Després
